

ÉCOLE DE L'ESTRAN

Centre de services scolaire DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE DE L'ESTRAN

TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2022, À 19 H 00 AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE.

1. Ouverture de la séance

Madame Tracy Thibault, présidente du CÉ, ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Présences

Mesdames: Stéphanie Cyr, parent
Ann-Audrey Dallaire, parent
Manon Dubé, parent
Catherine Durand-Labelle, parent
Fanny Ferland, parent
Anne-Marie Levesque, parent
Brigitte Poirier, parent
Maude-Alexandree St-Denis-Monfils, parent
Tracy Thibault, parent

Messieurs : Martin Blais, parent
Daniel Boudreault, parent
Jean-Nicolas Boudreault, parent

Participaient également

Mesdames : Cécile Sénéchal, secrétaire d'école
Marie-Anne Baronet, directrice de l'école

Madame Tracy Thibault accueille les parents et demande aux personnes présentes de se présenter brièvement.

3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée :

AG-22-23-1

Il est proposé par madame Catherine Durand-Labelle appuyé par madame Brigitte Poirier que madame Cécile Sénéchal agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Madame Tracy Thibault fait la lecture de l'ordre du jour. Deux points sont ajoutés au point « Divers ».

- Cour d'école
- Campagne de financement

AG-22-23-2

Il est proposé par madame Brigitte Poirier appuyé par madame Manon Dubé que l'ordre du jour de l'assemblée générale de parents soit adopté tel que bonifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG-22-23-3 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 septembre 2021 :

À la suite de la lecture du procès-verbal du 8 septembre 2021, il est proposé par madame Manon Dubé, appuyé par madame Maude-Alexandree d'adopter le procès-verbal du 8 septembre 2021 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Présentation du rapport annuel 2021-2022 :

Mesdames Tracy Thibault et Marie-Anne Baronet présentent conjointement le rapport annuel 2021-2022.

AG-22-23-4 L FUT ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

7. Information sur les différents comités :

7.1 Conseil d'administration du CSS des Phares :

Madame Marie-Anne Baronet brièvement le rôle, la composition et la fonction du CA du CSSDP.

7.2 Conseil d'établissement :

Mme Tracy Thibault explique le fonctionnement, le rôle et la composition du CÉ. Ce soir, trois postes doivent être comblés. Ce sont des mandats d'une durée de deux ans.

7.3 Comité de parents du CSS :

Mme Brigitte Poirier nous parle de son expérience comme représentante au comité de parents

7.4 Organisme de participation des parents (O.P.P.)

Madame Marie-Anne Baronet explique le rôle et l'importance de l'O.P.P. dans une école.

8. Élection des membres parents au conseil d'établissement :

Ouverture des nominations :

- Madame Catherine Durand-Labelle propose madame Brigitte Poirier
- Madame Brigitte Poirier propose madame Catherine Durand-Labelle
- Madame Anne-Marie Levesque propose monsieur Jean-Nicolas Marchand
- Madame Brigitte Poirier propose madame Anne-Marie Levesque
- Madame Catherine Durand-Labelle propose Maude-Alexandree St-Denis-Monfils.

Poste no. 1 :

La personne nommée est madame Brigitte Poirier.

Poste no. 3 :

La personne nommée est madame Catherine Durand-Labelle

Poste n° 5

La personne nommée est monsieur Jean-Nicolas Marchand.

9. Élection des membres parents substitués :

- Monsieur Daniel Boudreault se propose.
- Madame Brigitte Poirier propose madame Anne-Marie Levesque.
- Monsieur Jean-Nicolas Marchand propose madame Manon Dubé.

Les deux parents nommés comme parents substitués sont monsieur Daniel Boudreault ainsi que madame Manon Dubé.

10. Élection des représentants des membres de la communauté :

- Madame Maude-Alexandree St-Denis-Monfils propose madame Anne-Marie Levesque,
- Madame Ann-Audrey Dallaire se propose.

Les deux représentants des membres de la communauté qui ont été nommés sont mesdames Anne-Marie Levesque et Ann-Audrey Dallaire.

11. Élection du ou de la représentant (e) au comité de parents du CSS des Phares :

AG-22-23-5

Il est proposé par madame Anne-Marie Levesque, appuyé par Fanny Ferland que madame Brigitte Poirier agisse comme représentante au comité de parents du CSS des Phares.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Élection d'un substitut au comité de parents du CSS des Phares

AG-22-23-6

Il est proposé par madame Catherine Durand-Labelle, appuyé par madame Anne-Marie Levesque que madame Élyse Bustros-Lussier agisse comme substitut au comité de parents du CSS des Phares.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. O.P.P. : nomination des membres, s'il y a lieu

Cette année, l'O.P.P. est formée des membres suivants :

Mesdames : Maude-Alexandree St-Denis-Monfils

- Stéphanie Cyr
- Élyse Bustros-Lussier
- Anne-Marie Levesque
- Fanny Ferland
- Ann-Audrey Dallaire
- Manon Dubé
- Tracy Thibault

Messieurs : Martin Blais

- Daniel Boudreault
- Jean-Nicolas Marchand

Fermeture des nominations

AG-22-23-7

Toutes les nominations ont été reçues et entérinées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Consultation : nombre de membres parents au CÉ de l'Estran pour l'année scolaire 2023-2024

AG-22-23-8

Madame Marie-Anne Baronet consulte les parents au sujet du nombre de leurs représentants au CÉ pour l'an prochain. Après une brève discussion, il est proposé par madame Catherine Durand-Labelle, appuyé par monsieur Jean-Nicolas Marchand de maintenir le nombre de cinq parents membres du CÉ pour l'année scolaire 2023-2024.

15. Divers :

a) Cour d'école

- Plusieurs minutes de discussion avec les parents.
- Madame Marie-Anne Baronet mentionne les différents paliers de partenariat dans ce projet.
- Les parents désirent être informés concernant l'évolution du projet.

b) Campagne de financement

Les parents semblaient intéressés à s'impliquer, d'où l'importance de créer une O.P.P. et d'utiliser ce merveilleux groupe de bénévoles.

16. Date de la première réunion du CÉ

La première rencontre se déroulera le 25 octobre prochain `19 h 00 au gymnase de l'école de l'Estran.

17. Levée de l'assemblée :

AG-22-23-9

Il est proposé par madame Fanny Fernand, appuyé par madame Manon Dubé que l'assemblée soit levée à 20 h 38.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Marie-Anne Baronet, directrice

Madame Tracy Thibault, présidente